

saint-pardoux-soutiers

Tarifs de location des chambres de l'Étape

Le conseil municipal de Saint-Pardoux-Soutiers a pris les décisions suivantes.

Avance comptable du budget principal vers le budget annexe Le Poirier. Un échéancier entre le budget principal et le budget annexe a été délibéré pour la somme de 67.200 €, applicable à partir du mois de juin 2019. Une partie demandée cette année par le trésorier pour une dernière année de régularisation.

Plans de financement de subvention DETR. L'aménagement du bourg de Château-Bourdin nécessite un plan de financement DETR, une somme est allouée de 87.695 € pour un auto-financement de la commune à hauteur de 121.685 €.

Tarifs de location des chambres du presbytère. Johann Baranger évoque la fina-

lisation des travaux des quatre chambres de l'Étape, anciennement le presbytère. Les chambres de l'Étape pourront accueillir les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle, un hébergement par la gratuité des nuitées. La location des chambres sera axée uniquement aux habitants de la commune, afin d'accueillir familles et amis pour des fêtes familiales, mariages, pour une durée de deux nuitées maximum. Voté, une abstention.

Questions diverses. Un nouveau garage va s'installer dans la commune de Saint-Pardoux-Soutiers, par Anthony Saboureau, venu lors d'un dernier conseil pour exprimer son souhait de s'installer dans le bourg. Son garage ouvrira en septembre prochain dans les anciens bâtiments de Bertrand Baraton.